

**Refuser de geler les loyers, la vraie mauvaise idée du gouvernement**

Alors que l'inflation atteint un niveau jamais atteint depuis 35 ans, que des millions de français subissent une hausse sans précédent des prix, de l'énergie, du carburant, l'AFOC82 exprime sa déception à l'égard de la décision du gouvernement d'autoriser les propriétaires bailleurs de revaloriser les loyers de 3.5% alors que l'AFOC réclamait le gel des loyers.

Cette mesure qui concerne 14 millions de locataires dont plusieurs milliers sur notre département ne fera qu'accentuer leurs difficultés et touchera plus particulièrement les jeunes, les familles monoparentales, ou les seniors les plus modestes.

La revalorisation anticipée des aides personnelles au logement (APL) de 3.5% qui figure aussi dans le projet de loi ne compensera hélas pas l'impact de la hausse des loyers puisque moins de la moitié des locataires en bénéficie.

L'AFOC déplore que le gouvernement ait choisi de privilégier les propriétaires bailleurs plutôt que les locataires. Elle invite les locataires à se rendre sur le site [geldesloyers.fr](http://geldesloyers.fr) pour mesurer la hausse qui les menace et signer la pétition en ligne.

Enfin, l'AFOC écrira à chaque député et sénateur pour que, lors de l'examen du projet de loi de finances rectificatif, le gel des loyers fasse l'objet d'un amendement soumis au vote et que celui-ci recueille une majorité.

De son côté l'AFOC82 demande un rendez-vous avec Tarn et Garonne Habitat dans les meilleurs délais.

Montauban, le 12 juillet 2022

//l'AFOC82  
Daniel Crusberg  
Président  
06.37.69.56.17